



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un bassin d'orage de 4000 m³ et d'une file temps de pluie de 12000 m³/j.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de MOURENX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Patrice LAURENT - Maire

RCS / SIRET

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 1 | 6 | 4 | 0 | 4 | 1 | 0 | 3 | 0 | 0 | 1 | 3 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| 24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires. | Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées existante a une capacité de 10 000 EH |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une modification du projet initial de création d'un bassin d'orage et d'une filière temps de pluie sur le système d'assainissement de Mourenx suite à un projet de raccordement des eaux de la station d'épuration de Lacq-Abidos sur la station de Mourenx. Le projet initial avait fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas (Arrêté préfectoral du 12 juillet 2022 portant décision d'examen au cas par cas n°2022-12822). La modification porte sur la capacité de la filière temps de pluie.

Travaux prévus:

-Création d'un bassin d'orage de 4000 m³ sur un terrain nu appartenant à la commune de Mourenx.

(Déjà examiné au cas par cas préalable (AP du 12 juillet 2022) / pas de modifications apportées au projet)

-Construction d'une nouvelle canalisation d'amenée des eaux dans le bassin d'orage (DN 600 sur 235 ml et DN 800 sur 800 ml),

-Création d'une file de traitement de temps de pluie de 12000 m³/j sur un terrain jouxtant la station d'épuration de Mourenx.

(Déjà examiné au cas par cas préalable (AP du 12 juillet 2022) / Augmentation de 8000 à 12000 m³/j de la capacité de traitement)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du bassin d'orage est de capter, via la nouvelle canalisation de 1000 m, l'essentiel des flux déversés au niveau des 4 déversoirs d'orage (points A1) du réseau d'assainissement de la ville de Mourenx puis de les renvoyer vers la station d'épuration pour leur traitement. Ce dispositif permettra de réduire à moins de 5% le volume d'effluents déversé dans le milieu naturel.

Concernant la station d'épuration de Mourenx, un projet de mutualisation pour le traitement des effluents du système d'assainissement de Lacq-Abidos et du système d'assainissement de Mourenx est en cours. La station de Mourenx doit pouvoir traiter un volume d'effluents de 2000 m³/j provenant du système d'assainissement de Lacq-Abidos en plus d'un volume de 10 000 m³/j provenant de la ville de Mourenx.

La file temps de pluie permettra de porter la capacité de traitement de la station d'épuration à 15 000 m³/j (capacité de la station d'épuration actuelle: 3000 m³/j). Cette file traitera, en temps de pluie, les eaux stockées dans le bassin d'orage et les eaux déversées en entrée station (point A2).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation des travaux est prévue en 2024 pour le bassin d'orage et en 2024-2025 pour la filière temps de pluie.

Le bassin d'orage est un ouvrage enterré, fermé, en béton, de 32 m de diamètre intérieur et d'une profondeur maximale de 10 m. La construction du bassin par la technique des pieux sécants s'établira selon les phases suivantes: épusement des fouilles, terrassement, radier, fosse de pompage et piège à cailloux, voiles, couverture, mise en place des équipements mécaniques et électromécaniques (dégrilleur, pompes, unité de désodorisation, dispositif de nettoyage), création d'une voirie d'accès, mise en place d'une clôture périphérique et remise en état du site avec végétalisation. Une conduite de refoulement de diamètre 300 mm sera disposée en tranchée ouverte à partir de la chambre de vannes du bassin. Son exutoire disposé sur la conduite de transit vers la station d'épuration nécessitera d'effectuer une traversée en souille du ruisseau du Luzoué.

La canalisation d'amenée des eaux dans le bassin sera scindée en 3 tronçons de diamètre 600 et 800 mm:

- création du réseau de récupération des eaux déversées des DO « Blazy » et « Gendarmerie » par la pose d'un collecteur DN 600mm sur 235 ml environ,
- création d'un réseau, hors chaussée, en amont du bassin qui sera étendu le long de la plaine des sports jusqu'au giratoire des Pyrénées sur un linéaire de 600 m DN 800 mm,
- création d'un réseau, sous chaussée en partie, entre le giratoire des Pyrénées et de Déversoir d'Orage Daguerre sur un linéaire de 200 ml DN 800 mm.

La file temps de pluie reposera sur une filière de traitement physico-chimique incluant un poste de refoulement, un poste de prétraitement et 2 files identiques, en parallèle, de coagulation floculation décantation lamellaire. Un silo à boue sera créé afin d'y mélanger les boues de la file temps de pluie et de la filière biologique existante avant déshydratation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La vidange du bassin d'orage sera régulée à la fois par la hauteur de remplissage de la cuve mais aussi par la capacité du collecteur à transiter les effluents vers la station d'épuration via des mesures de hauteur d'eau par sonde ultrasons.

La vidange se fera en moins de 24h au moyen de 3 pompes sur des débits nominaux de 200 m³/h couplées à des variateurs de vitesse.

Au niveau de la station d'épuration, un répartiteur permettra de répartir les flux:

- vers la file de traitement des eaux temps sec (station d'épuration existante) à un débit de 130 m³/h,
- vers la file temps de pluie dimensionnée pour un débit de pointe de 600 m³/h.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une procédure de déclaration au titre de la réglementation "Loi sur l'Eau"

Rubriques:

- 2110 2°) : système d'assainissement
- 3120 2°) : ouvrage conduisant à modifier le profil du lit mineur d'un cours d'eau (Rejet eaux traitées dans le Gave de Pau)
- 3220 2°) : traversée du Luzoué en phase travaux

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|------------------------------|
| Diamètre intérieur bassin d'orage: | 32 m soit 805 m ² |
| Profondeur bassin d'orage: | 8 à 10 m |
| Superficie globale du bassin d'orage: | environ 1000 m ² |
| Volume utile silo à boues: | 200 m ³ |
| Superficie globale de la file temps de pluie + silo à boues: | environ 700 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Bassin d'orage:
8, Av Président Paul Delcourt
64150 MOURENX
Parcelle AA10
Latitude: 43.376788
Longitude: -0.630816

File temps de pluie:
Chemin du stade
64150 LAGOR
Parcelle jouxtant la station
d'épuration en cours d'acquisition
Latitude: 43.39699
Longitude: -0.63814

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Une évaluation environnementale a normalement du être réalisée lors de la création de la STEP de Mourenx (Arrêté Préfectoral 02/EAU/14 du 14 mai 2002) et de la STEP de Lacq-Abidos (Arrêté Préfectoral 06/EAU/48 du 4 aout 2006). Une étude environnementale a également été réalisée dans le cadre du précédent dossier de déclaration du système d'assainissement de Mourenx déposé le 23 février 2023 N°AIOT n° 0100015981 et instruit par La DDTM. Elle est basée sur le DOCOB ; diagnostic écologique du site Natura 2000 du Gave de Pau de janvier 2017

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRT Lacq-Mont Approuvé par arrêté préfectoral le 6 mai 2014 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site de la station d'épuration et le ruisseau du Luzoué sont situés dans l'emprise du site NATURA 2000 FR7200781 du Gave de Pau |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Rabattement de nappe sur plusieurs semaines afin de réaliser les terrassements du bassin d'orage au sec. Renvoi de l'eau dans le ruisseau du Luzoué. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les déblais pour la construction du bassin d'orage seront d'environ 3000 m3. Ils seront de nature argileuse. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Bassin d'orage construit sur un terrain nu. File temps de pluie construite sur un terrain agricole. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une canalisation de trop-plein sera mise en place entre le bassin d'orage et le cours du Luzoué avec mesure des débits déversés dans le cadre de l'autosurveillance (point A1). |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La file temps de pluie produira des boues qui seront déshydratées et envoyées en centre de compostage. |

| | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|--------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Etude de faisabilité du transfert et du traitement des effluents arrivant à la STEP de Lacq-Abidos vers la STEP de Mourenx Arrêté préfectoral du 12 juillet 2022 portant décision d'examen au cas par cas n° 2022-12822 en application de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MOURENX

le,

19/12/2023.

Signature

Pour le Maire, l'adjointe déléguée
Françoise RAMANANTSOA

